

informations correspondance ouvrières

Regroupement Inter Entreprise

SOMMAIRE

- EN CAS DE MENACE
- SYNDICATS ET SYNDICALISTES
- MODELES
- UNE EXPERIENCE SYNDICALE
- NOTE DE LECTURE
- GREVES DE BELGIQUE
- INFORMATIONS ET LIAISONS
- PUBLICATIONS

LE NUMÉRO

mensuel

0,50 F

Numéro 38

AVRIL 1965

PUBLICATIONS RECUES

Comptes rendus , choix , critiques sont l'opinion du camarade qui l'a écrit; si tu n'es pas d'accord , dis pourquoi , non pas pour faire de l'apologie, ou de la propagande , mais en développant ton idée ; la discussion est toujours possible si elle se place sur ce terrain ; elle devient bien difficile si la réponse ou la critique se place sur un terrain partisan (défense du groupe ou d'une idéologie) sans aller réellement au fond des choses .

EN ESPAGNOL

RUTA (FIJL - Caracas - Venezuela) décembre 64 . Peirats attaque la bureaucratie de son organisation dans l'article "La déesse coordination " . Alberola défend une "stratégie libertaire" d'indépendance révolutionnaire mais teintée d'un activisme très sujet à discussion . Mella critique le jacobinisme et pour lui , "l'anarchie n'est pas un mouvement qui force le cours des choses... Elle n'est pas une invention mais une vérification " Garcia nous parle de la visite à Caracas de Rüdiger et de Souchy , ce dernier ayant évolué vers un réformisme complet (fonctionnaire de l'OIT)

LA BATALLA (POUM 5 Rue Ambréot Paris 4eme) Note optimiste et d'une assurance bien "marxiste " dans l'édito : " Nous croyons que toutes les mesures prises par ou qui seront prises par la bourgeoisie sous le franquisme ou sous un autre régime moins anachronique ne répondront pas aux besoins réels du pays et n'éviteront pas l'ouverture en Espagne d'un nouveau processus révolutionnaire " . Articles sur et pour l'unité syndicale CNT-UGT. Sur le parti communiste espagnol (expulsion des italiens du comité central)

EN ANGLAIS

SOLIDARITY (for worker's power) Bob Potter 197 Kings Cross -London -WC 1

DIRECT ACTION (for workers' direct control of industry) 34 Cumberland Road-London E 17

EN FRANCAIS

L'HOMME LIBRE (recherche d'une psychologie libératrice) 11 rue de la Résistance St Etienne

REVOLUTION PROLETARIENNE (syndic liste révolutionnaire) 21 rue Jean Robert Paris 18eme

ILE DE FRANCE (pédagogie Freinet) Faligand 8 Allée Roland Garros - Orly Seine

ECOLE EMANCIPÉE Le Cuen 74 Rue d'Armorique Brest

VOIX OUVRIERE (pour un parti ouvrier révolutionnaire) 29 rue de Chateau Landon-Paris

CAHIERS DE L'HUMANISME LIBERTAIRE -Ottié 21 Rue des Mathurins - Bièvres S et O

LE MONDE LIBERTAIRE (Fédération anarchiste) 3 Rue Terneaux -Paris 11eme

CAHIERS DES AMIS DE HAN RYNER 3 Allée du Chateau - Les Pavillons sous Bois - Seine

LE COURRIER MARXISTE (études et informations) Bayvet -4 Square A Bartholomé-Paris

LUTTE DE CLASSE (pour le pouvoir des travailleurs) Renault -73 Rue Blanche- Paris

LE PROLET AIRE et PROGRAMME COMMUNISTE (bordiguiste) BP 375 Marseille Colbert

ESPRIT LIBRE -Krassovsky - 7 Rue Boucicaut -Paris 15eme

LA VOIE COMMUNISTE (opposition communiste) B P 90-10 Paris

LE PEUPLE BRETON (Union Démocratique Bretonne) BP 103- Rennes

LE BROUET -Dassonville - 25 Rue de Civry - Paris

LA VERITE (trotzkyste) 5 Rue de Charonne Paris

PENSEE ET ACTION - BP 4 Bruxelles 29

POUVOIR OUVRIER - 22 Rue Léopold Bellan - Paris - (pour un parti réalisant les conseils)

LIBERTE Lecoin - 20 Rue Alibert - Paris 10eme

Dans DEFENSE DE L'HOMME (Dorlet BP 53 Golfe Jouan A.M.)

"Syndiqués de choc- Parmi les métiers en crise , il y aurait l'honorable métier de gardien de prison . Les gardiens de prison qui sont syndiqués et qui publient un journal dont le titre est un poème "Le Réveil Pénitentiaire " prétendent que leur profession n'est plus une profession d'avenir; en conséquence un déficit de 1.000 surveillants s'annoncerait en 1965! Les gardiens de prison sont très mécontents du fait des heures supplémentaires non payées qu'on leur inflige. Ils parlent de frève et ils comptent fort sur l'appui des grandes centrales pour obtenir gain de cause dans leurs revendications. ça fera un beau spectacle quand on verra les camarades gardiens de prison défiler au chant de l'Internationale ."

en cas de menace

" sur une partie du territoire, sur un secteur de la vie nationale ou sur une fraction de la population" (article 6, ordonnance du 7/I/59) -toutes choses appréciées par le gouvernement en place- ce même gouvernement peut prendre des mesures qui pratiquement constituent une domination totale de la vie des hommes par l'état capitaliste.

Nous avons déjà signalées différentes étapes de la mise en place de ce système baptisé "organisation générale de la défense" (voir I.C.O. N°20 et 31 En puissance ces mesures contiennent tous les termes d'un régime totalitaire.

On peut juger sans intérêt cette importance accordée à cet aspect nouveau que prend la "défense nationale" en prétendant que dans le passé, chaque fois que l'état capitaliste s'est trouvé menacé de l'intérieur ou de l'extérieur il a su trouver pratiquement tout ce qu'il fallait pour assurer le maintien du pouvoir de la classe nationale dominante, aussi bien contre d'autres capitalismes concurrents que contre des menaces révolutionnaires (ou qui lui paraissent telles).

Cependant, ce qui est nouveau, c'est cette légalisation des circonstances exceptionnelles qui donne au pouvoir un contrôle et une emprise permanente et des possibilités illimitées d'action dans tous les domaines dès qu'il se juge lui-même menacé. Ce renforcement d'une légalité beaucoup plus dirigée vers l'intérieur, traduit à notre avis, la fragilité d'une société; c'est particulièrement sensible dans le fait que, disposant d'une puissance de domination matérielle totale, elle doit chercher à prévenir de nouvelles formes d'action qui rendent ou rendraient inefficaces cette domination. D'où un luxe de détails et de mesures dont nous avons déjà donné des exemples. La dernière en date (décret du 23 février 1965) vise les appareils émetteurs et récepteurs de radio. Nous citons textuellement l'article 4 qui joue automatiquement dans les cas prévus, "en cas de menace"...

" les postes récepteurs de radiodiffusion ou de télévision sont laissés en principe à la disposition de leurs détenteurs. Toutefois, ceux dont il paraît utile de suspendre l'utilisation dans l'intérêt de la défense font l'objet, de la part de l'autorité chargée de l'ordre public, d'une saisie provisoire et conservatoire dans les conditions prévues par les lois en vigueur ".

Il faut croire que le pouvoir se souvient du rôle joué par la radio dans la dernière guerre ou par les transistors lors du coup d'Alger en 62.

Comme tous les postes radios ou télés sont déclarés à l'O.R.T.F. sous prétexte de taxe de financement, la mesure risque d'être efficace sauf pour les postes non déclarés (ce qui est difficile puisque c'est le vendeur qui le déclare). On peut d'ailleurs voir ici l'utilisation qu'un état peut faire de mesures présentées comme utiles à la collectivité (paiement d'un impôt, Sécurité Sociale, sécurité de la circulation, etc..) et qui aboutissent à fichier en détail, non seulement les individus, mais aussi tous les ustensiles, dont l'utilisation pourrait n'être "pas conforme" au bon fonctionnement d'une société d'exploitation et à la domination de la classe dirigeante.

syndicats et syndicalistes

LES REPRESENTANTS DES SYNDICATS AMERICAINS

"viennent d'obtenir de General Motors et Ford suivra d'importants avantages qui ne concernent pas seulement les salaires et les retraites mais également le paiement de syndicalistes qui deviendront de véritables inspecteurs du travail, et le droit de contrôle et de co-gestion au niveau de l'atelier. Cet exemple, les ouvriers européens (sic) entendent le suivre".

(Le Monde- 22-23/II/64)

(noter la confusion habituelle et voulue dans tous les journaux quelle que soit leur couleur, entre syndicats et ouvriers)

LE PROJET de REFORME des COMITES d'ENTREPRISE

élaboré par le gouvernement gaulliste, prévoit le paiement de 20h par mois aux représentants des syndicats assistant aux réunions des Comités d'entreprise. Cela signifie que des permanents syndicaux d'entreprise vont commencer à être payés par les patrons; cela existe déjà dans certaines entreprises où, par le cumul des mandats de délégués et des crédits d'heures correspondants, un ou plusieurs permanents syndicaux, n'ont pas d'autre travail bien que continuant à être payés. Les syndicats sont d'accord avec le projet et le considèrent comme trop timide.

PRISES DE POSITION

- de A. Hébert, leader anarcho-syndicaliste (de l'Union Anarcho-Syndicaliste) secrétaire de l'U.D.F.O. de la Loire Atlantique en faveur d'une liste radicale, conduite par Maurice (Mur de l'Atlantique, Algérie Française, etc...)

L'Anarcho-syndicaliste, N° 16- février-mars 1965 (Gatineau 107 rue Jean-Jaurès, St Florent les Miort, D.S.) contient "le point de vue de A. Hébert", article de soutien à la liste Maurice, publiée dans l'Eclair du 8/I/65 et une réponse des militants du C.L.A.D.O. de Nantes (organisation locale regroupant trotskystes anarchistes et syndicalistes révolutionnaires dont Hébert) déclarant "qu'ils ne sauraient approuver la déclaration d'A. Hébert qui n'engage que lui-même", ce qui n'entraîne pas pour autant l'exclusion de Hébert du C.L.A.D.O. ou de l'Union Anarcho-Syndicaliste (U.A.S.).

- de Lebrun secrétaire J.G.T. compagnon de route du P.C. qui reprochant des prises de position semblables à celles d'Hébert, critique "l'anti-gaullisme systématique" et déclare qu'il faut préparer la société "socialiste, démocratique et moderne sous le gaullisme sinon dans le gaullisme" (sic).

(les positions de Lebrun peuvent être étudiées - pour ceux que ça intéresse, dans "Questions actuelles du syndicalisme", livre paru récemment aux Editions du Seuil).

PAMI les REPRESENTANTS des "ACTIVITES ECONOMIQUES NATIONALES" (sic)

mêlés à tous les grands patrons, en réception à l'Elysée, Lebrun et Monjauvis pour la CGT, Bergeron pour FO, Descamps pour la CFTD, Sauty, pour

la C.F.T.C., Malterre pour la CGC.

Pas de jaloux et pas de drames comme il y a un an; cela ne soulève même plus de protestations. C'est ainsi qu'avec les choses admises, les habitudes tracent les nouveaux traits du "syndicalisme moderne".

Le niveau des rapports est défini dans ces lignes: M. Bergeron a exprimé au chef de l'Etat son inquiétude quant à la situation de l'emploi. " On s'en préoccupe" lui a répondu le général.

Pour Monjaunis on peut rappeler qu'il fut l'un des premiers préfets du Parti Communiste de 1944 à 1947 dans la Loire. Un militant syndicaliste ancien préfet de l'Etat capitaliste, c'est tout un programme. Pourquoi se sentirait-il gêné à l'Elysée?

INVITE par le GOUVERNEMENT AMERICAIN

Levard, président de la CFDT rencontrera aux USA outre les dirigeants syndicaux des patrons, dirigeants, hommes politiques, etc...

oooooooo

modèles

POUR LE MONDE LIBRE -- LES U.S.A.

" l'économie américaine, au début de l'automne de 1964 continue son expansion au même rythme très élevé... Les profits de l'industrie ont atteint un niveau record au deuxième trimestre... La demande des consommateurs est restée en forte expansion "

l'endroit: (Bulletin Economique de l'ambassade de France à Washington - N° 73- octobre 1963)

et
l'envers

" Environ 1/4 des 190 millions d'habitants des USA sont pauvres... (ils) vivent à un niveau de moitié au moins de ce qui est défini comme le minimum décent par leur propre société... 1/3 de la population agricole vit dans des conditions d'extrême pauvreté, situation que l'on peut saisir quand on sait que la moitié de cette population, selon des sources gouvernementales, souffre de carences alimentaires... Leur mauvaise alimentation (uniquement des farineux), donne parfois à ces pauvres l'apparence de gens trop alimentés.... Leur misère n'est pas comme au cours de la grande crise des années 1930, typique de toute la société et une question nationale brûlante. Ils sont la première minorité pauvre dans l'histoire; ils sont sans pouvoir politique et le reste de la société riche et prospère, peut se permettre de les ignorer. Le résultat est que 50 millions d'êtres humains sont devenus aux USA presque invisibles, ont perdu tout espoir, tout ressort, toute ambition et souffrent l'ironie d'être les pauvres ouliés de la plus riche nation de la terre ".
(Michaël Harrington - Les pauvres du dollar- Sunday Time- 24/II/63).

POUR LE MONDE SOCIALISTE - L'U.R.S.S.

l'endroit: "...le régime socialiste permet de résoudre ces contradictions, de prévoir l'évolution à longue échéance et d'élaborer à temps les cadres nouveaux... En URSS où des progrès extraordinaires ont été accomplis en un laps de temps historique très court... Aujourd'hui que l'URSS consolide sa position de 2ème puissance économique du monde.... "

(l'Humanité - 5/1/65- Max Léon (Un tourmant dans la Planification Soviétique) -

" A l'occasion du Nouvel An, les habitants de Moscou ont reçu chacun deux kilos de farine. Cadeau royal de l'Etat appelé socialiste, qui devait dépasser les nations capitalistes en 1960-61-62-63-64 et maintenant un peu plus tard... Si ce don était fait en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, tous nos pro-moscovites dénonceraient, indignés, un régime tombé si bas, en disant, avec raison, qu'un tel cadeau donne la mesure des conditions économiques dans lesquelles vit la population.

et

l'envers:

"Nous pouvons en tirer les mêmes conclusions en ce qui concerne la vie en URSS., que cela plaise ou non à ceux qui n'ont pas le courage de regarder les choses en face. On arguera de la mauvaise récolte de l'année 1963. Mais il faudrait d'abord, savoir si les conditions de l'agriculture soviétisée ne sont pas, au moins, aussi responsables que les conditions atmosphériques de ce déficit catastrophique. Les paysans russes opposent la résistance passive à la dictature politico-policière du parti au pouvoir et la bureaucratie des kolkhozes et des sovkhosozes paralyse. Telles sont les raisons essentielles de cette triste situation qui n'est du reste pas nouvelle, car c'est depuis le milieu de 1962 que la vente de la farine est interdite en URSS. Tout ne dépend donc pas de la nouvelle récolte de 1963... Et l'on pourrait dire bien davantage. "

(Cahiers de l'Humanisme Libertaire -Janvier 1965- N° 108).

oooooooo

une expérience

Ce titre a été donné par le camarade qui a rédigé l'article qui suit. Ce camarade ne participe pas au travail d'ICO. Il est technicien dans un laboratoire de recherche des services publics. Ce qu'il relate ici semble intéressant. Il a voulu faire avant tout une étude objective et montrer les opinions dans son milieu de travail.

syndiccate

Le syndicalisme tel qu'il est pratiqué actuellement dans les diverses centrales d'organisation classique, semble pour le moins engagé dans une ornière. Le militant "de base", c'est-à-dire celui qui n'a pas de responsabilité dans son organisation, se demande où il va et l'on voit rapidement apparaître le découragement. Mais il existe aussi le militant convaincu, celui qui a foi dans ses dirigeants, dans l'idéologie de son syndicat. C'est l'aveuglement dû au dogmatisme quelle que soit son origine. Ces caractéristiques se retrouvent bien sûr chez le militant qui n'adhère à aucune centrale, et c'est souvent le résultat des erreurs citées plus haut. Il est bien évident qu'on pourra constater les mêmes choses chez les militants révolutionnaires, et sans doute avec plus d'excès encore.

L'enseignement et les méthodes proposées par le syndicalisme d'origine anarchiste sont trop peu connus pour avoir un quelconque retentissement.

Alors le militant conscient qui s'intéresse aux problèmes sociaux qui cherche à s'informer avec les moyens dont il dispose, ne voit pas toujours d'issues valables. Il peut avoir la chance de se trouver dans un milieu de travail qui favorise les contacts humains, les échanges d'idées, alors lui et ses camarades de travail peuvent, peut-être, trouver eux-mêmes une solution.

En écrivant cela, on a presque l'impression de décrire une situation idéale. Pourtant nous pouvons continuer plus loin, car nous avons réalisé cette expérience.

Mais situons tout d'abord le milieu. Il s'agit d'un groupe d'une quarantaine de personnes, hommes et femmes, parmi lesquelles un peu plus de la moitié sont syndiquées, dans trois centrales. On remarque aussi que quelques individus ne le sont pas, mais nous pouvons les considérer comme militants actifs au même titre que les autres pour le moins. Les conditions de travail sont bonnes du point de vue de l'action syndicale, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de cadence de travail, pas de chefs réellement ennuyeux; il y a possibilité de discuter sur les lieux mêmes assez ouvertement, sans risques inutiles.

Partant de ces données, on peut essayer de décrire l'évolution du groupe en question. A la faveur des discussions entre deux ou trois personnes parfois plus, il semble que les gens ont pris collectivement conscience de certains problèmes concernant leur travail, leur société, le mouvement syndical, et leurs relations avec ce mouvement, mais aussi ils ont pris conscience de l'importance et de la valeur de leurs idées. Chacun a pu y trouver soit une confirmation, soit un éclaircissement, soit une critique plus ou moins objective de ses idées. Les relations de chacun avec sa propre centrale syndicale s'en sont trouvées durcies en même temps qu'il y trouvait intérêt et que sa sûreté personnelle s'accroissait.

On en est arrivé peu à peu à la polémique, qui aurait pu être réellement et véritablement ouverte avec les représentants syndicaux si ceux-ci n'y avaient opposé un certain dogmatisme. Cette attitude n'a fait que compliquer la discussion; elle a aussi précipité les choses. Devant l'hostilité plus ou moins avouée des syndicats, le groupe a pris une existence presque officielle sans pour cela se constituer en institution. Ainsi, on a vu que le groupe avait une opinion commune, qu'il pouvait exprimer collectivement. Après la prise de conscience venait la cohésion, il ne manquait que l'action pour éprouver le groupe.

Il y a d'abord eu, à l'occasion de grèves, envois de lettres aux sections syndicales, puis à l'échelon Fédération et ceci fut une initiative de militants cégétistes. L'essai de reprise en main par la CGT, grâce à l'envoi, lors de réunions du groupe, d'observateurs patentés, échoua. On essaya aussi de faire que le groupe se constitue en section autonome afin de l'isoler, car en effet le groupe dépend pour

l'organisation administrative syndicale d'une section plus importante située dans d'autres locaux à 15 kms.

L'expérience fut tentée de la même manière pour deux autres centrales c'est-à-dire FO et l'ancienne CFTC; les résultats furent à peu près identiques, bien qu'il faille noter une plus large compréhension et une certaine sincérité de la part de leurs représentants.

Deux traits essentiels peuvent situer également le groupe. Tout dénigrement systématique intersyndical.

- refus de diffuser les tracts et les journaux comportant un dénigrement systématique intersyndical.
- refus de toute action ne comportant pas un accord préalable des centrales représentées.
- consultation générale de la totalité du personnel avant chaque action.
- l'action ne serait entreprise qu'avec une participation suffisante le pourcentage restant à déterminer (pour la grève du 27, nous nous sommes contentés de la majorité relative).
- refus absolu des grèves par catégories

Citons encore une proposition de revendications:

- augmentation uniforme (150f par exemple)
- réduction du temps de travail sans diminution de salaire (au plus 40 heures)
- amélioration des conditions de travail
- formation des comités de liaison entre les groupes militants dans les différentes entreprises

L'activité tendait de plus en plus à se faire en marge du mouvement syndical officiel, sans cependant perdre contact avec les trois syndicats. Il y eut une entrevue avec des participants de l'Appel de Nantes, à la suite de laquelle un groupe de liaison avec différents lieux de travail fut constitué.

Cette expérience est en cours, mais on s'est trouvé en présence d'éléments trotskystes qui en gênent le déroulement par des idées trop arrêtées et un souci constant de propagande. Le danger d'une nouvelle prise en mains se précise sans toutefois nous enthousiasmer.

Cette évolution a duré près de deux années, et pendant ce temps le groupe s'est livré à un sondage sur les lieux de son travail. Il avait trouvé la nécessité de redécouvrir les sources du mouvement syndical et le comment de son apparente faillite actuelle.

Il serait sans doute dangereux et faux d'accorder trop d'importance à tout ceci, mais ce qui est certainement original, ce sont les méthodes de travail et la forme du groupe. Pas de responsable permanent, pas de statut, pas de ligne directive définie. Les initiatives et les responsabilités se prennent selon les possibilités et les affinités de chacun, les discussions sont les plus larges possibles et sans tenir compte des idées ou des engagements personnels, il semble aussi qu'il y règne un esprit de recherche, une volonté de découvrir avec le moins d'a priori possible. Et du moins, si cela n'est pas atteint, il s'agit d'une tendance certaine.

Il a donc été décidé de faire circuler parmi tous les collègues un questionnaire rédigé par l'ensemble des participants du groupe. Le préambule dit entre autre " l'idée directrice est de mieux connaître les opinions des travailleurs en ce qui concerne leurs revendications et les moyens de les faire aboutir. L'objectif

ultime que nous poursuivons, c'est de développer le sens de solidarité et de responsabilité en commençant par une meilleure connaissance des points de vue de chacun... Ne faut-il pas qu'un large mouvement unitaire puisse se former? Il lui appartiendra alors d'obtenir les modifications les plus urgentes de traitement et de structures ". Et voici les questions posées:

- 1°/ Etes-vous syndiqué ? OUI / I 3
- 2°/ Si oui, à quelle organisation? CGT: 8- CFTC: 3 - FO: 2.
- 3°/ Si non:

- a) pour quelles raisons essentielles?
 - mésentente et incohérence des syndicats: 6 -n'intéresse pas: 2
 - caractère politique des syndicats: 5 -cotisant trompé I
 - Multiplicité des syndicats 2 -sans réponse I
 - dirigisme des responsables 2

b) seriez-vous susceptible de vous intéresser aux problèmes syndicaux si une véritable unité d'action et de revendication était réalisée? OUI: 8

4°/ que pensez-vous du programme suivant?

- a) salaire minimum défini et contrôlé par les syndicats: OUI 23
- b) hiérarchisation de ce salaire minimum avec réduction progressive de l'éventail indiciaire sans réduction de salaire OUI: 19
- c) suppression des primes par intégration dans le salaire OUI: 23
- d) semaine de 40 heures au plus et en 5 jours OUI: 24
- e) 5ème semaine de congés payés OUI: 24
- f) réduction de l'étalement des congés OUI: 13

5°/ quelles autres revendications pourraient entraîner l'unanimité du personnel?

- amélioration des services sociaux: 10 --augmentation générale des salaires I
- " des conditions de travail 7 -suppression des notations I
- age de la retraite avancé 7 -visites médicales gratuites sur lieux de travail I
- suppression des zones de salaires 3 -stages de perfectionnement I
- avantages égaux pour retraités masculins et féminins 2 -documentation gratuite I

6°/ pensez-vous que les luttes par catégorie intéressent:

- a)-l'ensemble des catégories OUI: I 2- b) seulement la catégorie OUI: 7

7°/ la tactique des luttes par catégorie vous semblent-elles fondées et efficaces?: OUI: 2 -NON: 2I- sans réponse: I

8°/ quels moyens d'action préconisez-vous pour obtenir la satisfaction de ces revendications?

- a) grèves tournantes: OUI: 3 e) de plusieurs jours, mais limitée OUI 5
- b) " du zèle OUI 7 f) grèves illimitées dans un secteur considéré comme essentiel avec soutien total des autres secteurs OUI II
- c) " de 24 heures OUI I g) grève générale limitée ou non OUI I 3
- d) " de 48 heures OUI I

9°/ Pensez-vous qu'il soit utile de cesser le travail pour empêcher que des sanctions même individuelles soient prises par l'Administration pour faits de grève? OUI: I 7

10°/ Pensez-vous qu'il puisse être nécessaire de soutenir par solidarité un mouvement ne concernant pas directement la fonction publique ou les PTT: OUI: I 4

11°/ Envisagez-vous d'autres moyens d'action?

- NON: I 2 coopération par intégration I
- Actuellement NON: 2 sans réponse 8
- unité I

12°/ la grève se limite-t-elle à l'arrêt du travail? OUI: 0-NON: I 4.

13°/ Eventuellement qu'envisageriez-vous comme complément à la grève?

-manifestations et meetings:	12	-sans opinion	3
-tracts expliquant la grève:	5	-sans réponse	8
-réunions	4	-pétitions	1
-occupation des locaux	4	-éducation politique et sociale	1
-exposé et publication des motifs autre que par tract:	3		

14°/ une grève illimitée est décidée par l'ensemble du personnel Les objectifs sont communs. Pensez-vous qu'il soit nécessaire que chaque syndicat prenne l'engagement solennel, devant tous ses adhérents de ne terminer l'action qu'avec l'accord de tous les organismes participants? CUI I6 - NON: 0

15°/ Avez-vous d'autres suggestions?

-aucune	I2	-participation par inté-) I
-opposition à la participation	3	gration	
-sondages fréquents à la base	3	-bon emploi du bulletin de) I
-unité d'action	3	vote	
-changement fréquent des per-	I	-instruction civique)
manents			

Le nombre total des employés est de 39. Parmi eux 24 ont bien voulu répondre dont 13 syndiqués (8 à la CGT, 3 à la CFTC, 2 à FO) ou d'un autre point de vue 10 cadres. Remarquons que 19 ont signé leurs réponses et que 2 n'ont pas voulu indiquer leur fonction.

Du point de vue de la méthode, on voit immédiatement que ce questionnaire comporte des lacunes et qu'il faudrait sans doute refaire l'enquête en choisissant un éventail différent de questions, en lui donnant aussi un but moins ambitieux. Il faudrait aussi augmenter le nombre des participants, toucher d'autres entreprises et donner un sens plus précis au questionnaire.

En effet, dans l'état actuel des résultats, il est difficile d'établir des pourcentages, car l'avis d'une seule personne fait aussitôt apparaître un chiffre de 4.3%. Ce serait donc apporter trop d'importance statistiquement à une opinion isolée. Il faudrait donc que les militants intéressés par cette expérience la reprennent à leur compte et dans le cadre de leur entreprise en reconsidérant en particulier certaines questions qui n'ont de valeur que dans le milieu donné.

On pourrait faire aussi un certain nombre de critiques des idées avancées en partant d'un point de vue anarcho-syndicaliste par exemple. Mais ce serait certainement un peu facile, et trahirait l'esprit même du travail cité plus haut, car il ne s'agit pas de cautionner des résultats majoritaires. Il serait également commode de crier à l'erreur, le problème n'étant pas là. Nous pouvons seulement dire que ces résultats correspondent à un moment donné dans un milieu donné, et que les faits sont là pour peu que les réponses aient été faites avec sérieux. On peut relever pourtant quelques contradictions qui sont courantes et facilement explicables si l'on se rappelle la mentalité moyenne du lecteur d'un quelconque lecteur d'un journal du matin, ou d'un spectateur assidu de la télévision. Par exemple, on souhaite des mouvements unitaires, mais on attend que ça se fasse tout seul et en tous cas sans soi; on regrette la politisation des syndicats, mais on se tient écarté de ceux-ci et on les laisse ainsi aux mains des militants professionnels et pour cela actifs; on ne semble pas très bien voir l'ensemble des techniques de grèves, on parle

de grèves illimitées sans se rendre très bien compte des difficultés et de leur portée révolutionnaire; dans les moyens d'action, une seule personne a pensé à l'information et à l'éducation.

Tout ceci révèle une certaine confusion et quelques naïvetés, mais comment pourrait-il en être autrement quand on prend conscience de la force de la propagande officielle dans tous les domaines. Notre conclusion sera que nous ne pouvons que constater une fois de plus, s'il en était besoin, que le travail à effectuer est immense, que nous pouvons profiter de ces indications pour organiser nos efforts afin de proposer plus valablement nos hypothèses et continuer d'autres expériences.

Néanmoins, notre bilan est positif. Nous pouvons ainsi assurer qu'un certain nombre de collègues ont ressenti la nécessité de travailler en groupe, l'intérêt d'une participation active avec un partage des responsabilités et l'inutilité de l'autorité.

PS. des camarades d'IOO : Chacun peut bien sûr formuler ses critiques et donner ses suggestions quant aux propositions finales .

oooooooooooooooooooo

UN LIVRE

"LES CATHOLIQUES FRANÇAIS" - Philippe Almeras - Ed. La Table Ronde

Pourquoi dans I.C.O. parler d'un livre qui nous explique comment l'Eglise catholique est organisée et ce que représentent sa force et son influence? Il suffirait évidemment d'aborder la question par le biais des syndicats chrétiens anciennement syndicats jaunes et maintenant tout comme les autres ou peu s'en faut. Mais ce serait une dérobade. L'influence et le rôle de l'Eglise catholique dans le monde ouvrier s'exercent pas seulement par l'intermédiaire des syndicats d'obédience chrétienne. Une propagande insidieuse et tenace touche nos enfants de la prime jeunesse à l'adolescence, l'assistance sociale est pratiquement un monopole chrétien, l'enseignement est sous la pression constante de l'Eglise surtout au stade du secondaire, et ceux qu'on appelait il y a quelques décennies, les "petits bourgeois salariés" ceux-là sont l'objet d'une sollicitude particulière des catholiques. Nous savons enfin que l'Eglise s'est efforcée, avec succès, de créer et contrôler les organisations des agriculteurs. On pourrait citer encore bien d'autres faits qui montrent que trop souvent nous butons sur les ramifications de ce formidable appareil qu'est l'Eglise.

C'est donc en tant qu'appareil d'encadrement et de conditionnement de la population que nous devons dénoncer et combattre l'Eglise catholique. Le livre de Philippe Almeras nous renseigne surtout sur l'aspect encadrement et l'efficacité de celui-ci. Quant à la nature de la propagande catholique qui nous incite à parler de conditionnement, c'est à nous qu'il appartient de la déterminer afin de nous armer pour la combattre, et pas à fleur de mûchetés comme c'est la mode actuellement.

Comme nous le dit Philippe Almeras, malgré la lourdeur de son appareil et l'inertie qui en découle, l'Eglise s'adapte merveilleusement à l'évolution des sociétés industrielles. Pensons à Teilhard de Chardin, au père Foucauld, à l'abbé Pierre, aux prêtres ouvriers, au père Duval, etc.. A chacun sa petite part de boulot. L'Eglise va même jusqu'à devancer les événements, comme cela semble être le cas en Espagne, et là le monde ouvrier est concerné au premier chef.

Dans son chapitre "La Voix des Catholiques" Philippe Lemeris nous énumère les publications religieuses, donne des chiffres sur le tirage des journaux, des livres, des disques. Il y a de quoi en revenir à la bonne vieille tradition anti-cléricale des débuts du mouvement ouvrier.

Plus que jamais gardienne de l'ordre moral, force d'encadrement et de conditionnement au service des classes dominantes, l'Eglise s'est peut-être rajeunie mais elle n'a pas changé. Pensons-y.

oooooooo

grèves belges

PORT d'ANVERS

INDUSTRIE PETROLIERE

(pour une bonne part, ce texte a été rédigé par des camarades belges et hollandais).

La Belgique a vu, au début de l'année des grandes luttes ouvrières, Pas une action semblable à celle des mois de décembre 60 et de janvier 61 (en Wallonie surtout) mais par contre des mouvements d'un caractère moins politique et plus prolétarien, même dans les cas où les syndicats (soit socialiste, soit chrétien) se trouvaient à la tête des événements. D'abord, pour mieux situer les textes qui suivront un aperçu, une petite histoire, de ce qui s'est passé en Belgique dans la première quinzaine de janvier.

Au port d'Anvers commença les derniers jours de décembre une grève du personnel des grands bassins. Elle paralysa toute une semaine la navigation. Les grandes écluses qui séparent les docks d'Anvers de la pleine mer -c'est-à-dire de l'eau montante et descendante de l'Escaut- restaient fermées et immobiles. Du côté de la mer jusqu'à Flessingue en Hollande, surtout sa largeur, le fleuve était couvert de grands bateaux et de pétroliers à l'ancre, destinés à Anvers, qui ne pouvaient pas être déchargés. Sur les quais "libres" situés directement au bord du fleuve vers l'intérieur, les dockers continuaient leur travail. Mais à Anvers, où la marée est assez forte, les quais de ce genre là sont peu nombreux et on ne peut y travailler que peu de temps par jour. La plupart des dockers était sans travail. Bientôt les conséquences de la grève se firent sentir partout dans le pays. L'action commençait à menacer l'économie vulnérable, surtout parce que l'essence et le pétrole disponibles s'épuisaient rapidement.

A ce moment là, le gouvernement intervint par la "réquisition" des grévistes qui -semble-t-il- devient de plus en plus une sorte de panacée contre tous les inconvénients d'une lutte prolétarienne, une arme bourgeoise pour briser toutes les actions des exploités. Ce qui rend cette grève d'Anvers tellement intéressante et importante c'est la manière dont les ouvriers résistèrent à cette attaque. Sans doute, ils furent obligés de reprendre le travail. Mais cette reprise ne change pratiquement rien à la situation. On fit la grève du zèle et la grève perlée. Ainsi l'action se prolongea pendant plusieurs jours.

Presque immédiatement après cette grève, du port d'Anvers, les ouvriers de l'industrie pétrolière et des transports d'essence se mirent en grève. Ce qui pendant la lutte du port n'était qu'un danger, se réalisait maintenant : les pompes d'essence

presque vides déjà, cessaient de délivrer leurs produits. Les grandes routes du pays et les rues de Bruxelles et des autres villes se vidaient. La circulation était arrêtée complètement. En même temps, il y était question des grèves du personnel des tramways et de l'autobus de Namur et dans d'autres villes. Et dans le Borinage et les autres bassins houillers, les mineurs montraient un mécontentement profond de sorte qu'on parlait publiquement de la possibilité d'une grève.

En un mot, les premières semaines de 1965 étaient caractérisées par une agitation profonde dans toute la classe ouvrière dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions.

LA GREVE DU PORT d' ANVERS /

Pourquoi Anvers a-t-il été paralysé? Le 1^o janvier, 850 travailleurs du service de la capitainerie du port d'Anvers sont partis en grève, paralysant pratiquement toute l'activité du port. 110 navires de haute mer furent immobilisés tandis qu'une quarantaine d'autres navires furent détournés vers d'autres centres maritimes. Des centaines de péniches, dont celles qui transportent régulièrement les immondices de l'agglomération anversoise, se trouvèrent également immobilisées par suite de la grève du personnel affecté aux écluses, etc...

Cette grève fut déclenchée par la C.C.S.P. (Centrale Chrétienne des Services Publics); cette organisation réclamait une prime spéciale pour le travail continu (20 F.B.- un franc belge vaut environ dix anciens francs français) pour l'équipe du matin, 40 F.B. pour l'équipe de midi, 225 F.B. pour l'équipe de nuit, 175 F.B. pour le travail du samedi et 450 F.B. pour le travail du dimanche. Lorsque ces revendications furent avancées pour la première fois par la C.C.S.P. l'administration communale d'Anvers (à direction socialiste) se trouva contrainte (sic) de refuser ces demandes parce que "la loi unique" de 1961 l'en empêchait dans ses grandes lignes. Dès lors, le syndicat chrétien, exploitant à fond cette opposition politique, s'adressa aux patrons privés, lesquels se sont déclaré prêts à prendre en charge ces primes, constituant immédiatement à cette fin un fonds de 29 millions de F.B. (les patrons ne ratent aucune occasion de diviser la classe ouvrière en sacrifiant quelques dizaines de millions). En fait, cette réaction des patrons avait aussi pour but de légaliser un système de pourboires en vigueur tacitement depuis fort longtemps au port d'Anvers.

"...derrière la non-participation du syndicat travailliste, (socialiste) on découvre la politique. Il semble que le syndicat socialiste veut se venger pour sa défaite dans la grève du port 60-61... De plus, la centrale socialiste (=travailliste) est à court d'argent. Maintenant, il voit se relâcher son emprise sur les ouvriers du port, et il perd des membres.. Il est clair que les membres de la centrale générale (socialiste) qui sont solidaires avec leurs collègues et qui font la grève, se placent au dehors de leur centrale "....

(Gazet-van-Antwerpen- catholique - 4/I/65)

La C.G.S.P. (Centrale Générale des Services Publics, affiliée à la F.G.T.B., tendance socialiste) s'est opposée à cet accord patrons-syndicats chrétiens pour deux raisons:

1^o/ parce qu'il s'agit d'une discrimination en faveur de 10% du personnel communal, les autres catégories fournissant un travail continu n'obtenant pas de prime. L'échelle de rémunération pour ces différentes catégories de travailleurs communaux, mise au point après des années de négociations et de luttes, se trouverait bouleversée en faveur d'une seule catégorie. Sur ce point, la position de la C.G.S.P.

en apparence valable mérite d'être étudiée. Si des catégories se trouvent défavorisées au profit de ces fameux 10% du personnel communal, comment ne pas revendiquer ces primes -ou leur équivalent- pour l'ensemble du personnel? La réplique de la C.G.S.P. est purement et simplement une dérobade juridique, tenant compte apparemment des différentes inégalités, mais ne proposant aucun moyen d'y remédier.

2°/ parce qu'en légalisant le système des pourboires, un pas de plus est fait vers la reprivatisation du port d'Anvers, les patrons privés prenant en charge une partie des rémunérations du personnel des Services Publics.

La C.G.S.P. (socialiste) a préféré faire pression sur les patrons du port, lesquels sont revenus sur leur décision. D'où le durcissement de la grève qui a amené le gouvernement à la réquisition depuis le 6 janvier. La grève de la capitainerie n'a donc pas pris fin (encore à ce jour, 20 janvier) et la réquisition n'a soulevé que peu d'opposition de la part des deux centrales. Un journal wallon "La Wallonie" (organe de la tendance "renardiste" (I) de la FGTB, mais manoeuvré par des "nationalistes" syndicaux) est allé jusqu'à écrire que les grévistes, en majorité chrétiens, "avaient été réquisitionnés à leur demande" !

En regard de ces divisions syndicales, de ces compétitions utilisant pour des règlements de comptes politiques à la fois les luttes et l'arsenal juridique du pouvoir capitaliste, les travailleurs du port opposèrent un front uni; un nombre important de syndiqués C.G.S.P. travaillant à la capitainerie du port participèrent à la grève, contre la décision de leur bureau exécutif et ces syndiqués se sont vus menacés de sanctions très graves, allant jusqu'au licenciement pur et simple, avec la bénédiction de l'administration socialiste de la ville d'Anvers... Or, la C.C.S.P. se trouvait dans l'incapacité de leur payer des indemnités de grève. Par ailleurs 11.000 dockers que la grève condamnait au chômage, ne profitaient pas du nouveau système du salaire hebdomadaire garanti, introduit en octobre 1964, mais ne touchaient que l'allocation de chômage augmentée de l'allocation de sécurité d'existence, soit au total 208 F.B. par jour.

L'histoire des indemnités de grève est significative (pour l'édification de ceux qui nous baratinent ici pour les caisses de grève). "La Centrale Générale (socialiste) a annoncé à ses membres qui participent à la grève qu'ils ne peuvent réclamer aucun secours de grève" (Volksgazet-socialiste-Anvers 5/I/65). La centrale chrétienne de son côté refuse l'argent aux inorganisés, et ajoute hypocritement: "ce que la Centrale Chrétienne peut faire et fait pratiquement, c'est lutter pour eux aussi". (De Nieuwe Gazet-libéral 5/I/65) (on prie pour vous).

Il faut souligner aussi que la C.C.S.P. (centrale chrétienne) a fait couper le courant électrique des installations portuaires comme des écluses et que l'administration du port dirigée par l'échevin social-chrétien, M. Possom, a laissé faire (probablement dans le but de provoquer la rancœur du syndicat socialiste et de créer une difficulté supplémentaire à l'administration socialiste de la ville d'Anvers.) Or, au cours de la grève générale de 1960-61 cette même administration (celle du port) avait pourtant réquisitionné sur-le-champ le personnel des installations électriques, faisant condamner à 15 jours de prison avec sursis les responsables des coupures de courant. Ceci montre bien comment syndicats et partis manoeuvrent avec tout ce qu'ils peuvent trouver pour maintenir et accroître leur pouvoir dans l'état capitaliste, utilisant selon les circonstances des procédés qu'ils ont stigmatisés peu de temps auparavant, brandissant en leur faveur des lois qu'ils ont qualifié de scandaleuses au moment de leur vote. Quoi, mieux que ceci pourrait montrer l'intégration profonde des syndicats dans l'état capitaliste.

(I) Renard, leader syndical et socialiste wallon, aujourd'hui décédé, fut le "leader" de la grève de décembre 1960 qu'il fit dévier sur le nationalisme wallon.

Derrière ces controverses entre syndicats- dont des travailleurs font les frais- c'est effectivement l'affrontement politique autour du pouvoir. Socialistes et chrétiens participent au gouvernement mais les scènes de ménage et les luttes d'influence se règlent en se servant de la masse de manoeuvre ouvrière.

Cela vaut des socialistes contre la grève au nom de la politique

"nationale":

" des prérogatives pour une certaine section du personnel de la ville d'Anvers ne correspondraient pas avec la politique nationale des salaires. La Centrale Chrétienne nationale peut-elle être d'accord avec l'attitude de la Centrale Chrétienne d'Anvers? "

(Volksgazet-socialiste- 5/I/65)

" Le Syndicat des Ouvriers de Transport Belge pressait le gouvernement pour créer une solution aussi vite que possible, parce que beaucoup d'ouvriers de transport étaient devenus chômeurs en conséquence de ce qui se passait à Anvers".

(Volksgazet- 7/I/65)

Cela vaut des chrétiens "plus à gauche" que des socialistes: "...la grève dans le port d'Anvers a montré un syndicat chrétien qui cherche à surpasser le syndicat travailliste. Pendant les pourparlers tenus pour éviter une grève des tramways c'était la même chose. Les représentants travaillistes étaient prêts à accepter un compromis, le syndicat chrétien au contraire annonçait la possibilité d'une grève. Une fois un accord à la portée, le syndicat chrétien faisait des réserves. Avec ça, il se trouvait tout près des syndicats socialistes dissidents qui- en Wallonie- déjà avaient proclamé la grève. Les syndicats chrétiens profitaient des hésitations des syndicats travaillistes, qui furent freinés par leur participation au gouvernement, particulièrement du fait que le ministre des affaires économiques est un travailliste, chargé de la surveillance des prix et des salaires et qui doit combattre les tendances inflationnistes..."

Quant à la réquisition, elle marque la rupture entre la base et les syndicats, même le syndicat chrétien qui avait déclenché la grève. Il y a toujours un moment dans une lutte où apparaissent clairement les intérêts divergents des travailleurs et des centrales syndicales.

"Le gouvernement a lancé le mot d'ordre de la mobilisation du personnel des vannes et des ponts du port d'Anvers.. Les ordres sont distribués par les agents de la brigade mobile (équivalent des C.R.S.). Dans une session décisive des ministres et des membres du conseil municipal d'Anvers, un de ces derniers a posé la question : a-t-on envisagé la possibilité d'une résistance syndicale aux ordres gouvernementales? Le ministre Segers lui a répondu: soyez tranquille. Il n'y aura pas de résistance syndicale. Moi, je connais mes Anversois ! "

(de Nieuwe Gazet- libéral-7/I/65)

Il faut bien constater que les réactions du mouvement syndical contre ce coup de force ont été extrêmement tièdes, pour ne pas dire plus. Dans "La Cité" (organe des syndicats chrétiens) le 12 janvier, Joseph Verhoeven, porte-parole habituel du M.O.C. (mouvement ouvrier chrétien) -et donc indirectement de la C.S.C. se contente de parler d'une "mesure exceptionnelle peu appréciée des travailleurs" (sic). C'est tout. Serait-il donc exact que Monsieur Gust. Cool, président du M.O.C. en déclarant lors de la séance de négociations décisives, que c'était au gouvernement de "prendre ses responsabilités" (I) n'indiquait pas par là

(I) textuellement: " il n'y a pas la perspective d'une solution. Que le gouvernement intervienne " (cité par Volksgazet-socialiste-7/I/65).

que le gouvernement devait permettre à l'administration communale d'Anvers de revoir les barèmes pour les prestations irrégulières de TOUT le personnel (et donc pratiquement passer outre aux arrêtés de Gilson d'exécution de "la loi unique", mais qu'il faisait un appel du pied en faveur de la réquisition des grévistes? Ce serait un point d'histoire qui mériterait d'être éclairci, encore que bon nombre de grévistes sachent à quoi s'en tenir...

C'est, en tout cas, ce que suggère Victor Thijs (FGTB) dans la "Volks-gazet" du II janvier. Il reste de toute façon que le porte-parole de la C.C.S.P. parlant devant la télévision, n'a pas désapprouvé la réquisition. Et il reste aussi que Thijs lui-même, manitou du syndicat socialiste et concurrent, tout en parlant de la fin "anormale" et "inhabituelle" de la grève, ne trouve pas un mot pour critiquer la réquisition des grévistes. Ce qui lui attire de la part du quotidien flamand de la C.S.C., "Het Volk" la remarque que ceux qui protestaient avec tant d'indignation contre la réquisition des grévistes en 1960-61 semblent avoir perdu leur langue en 1965.

" la décision de reprendre le travail et de commencer une grève sur le tas, de travailler lentement en même temps, fut prise dans une réunion syndicale qui était extrêmement agitée. Le secrétaire du syndicat chrétien, M. Marcel Fret, défendait la solution proposée par le syndicat (grève perlée). Un nombre important d'ouvriers était pour autre chose. Ils voulaient former un cortège et se rendre en prison comme une sorte de protestation contre la mobilisation "

(de Nieuwe Gazet-libéral-7/I/65)

Il semble que cette grève perlée n'était pour les catholiques qu'une tactique pour sauver la face syndicale. Lutter contre une réquisition c'est affronter directement le pouvoir politique et c'est un grave conflit. Par contre la grève perlée au milieu de l'hostilité des centrales et du pouvoir, c'est la petite mort. Pour un syndicat pas de problème: organe de collaboration, il fait de la tactique mais jamais de luttes; dès que les choses vont trop loin du côté des travailleurs, il faut à tout prix stopper.

Mais on ne tord pas le cou à une grève comme à un poulet; la forme de lutte offerte, les travailleurs bien que réticents, s'en emparent pour essayer de durer quelque temps.

" la vie normale du port d'Anvers revient plus lentement qu'on avait prévu. On travaillait sans se hâter; au contraire. Quand les équipes n'étaient pas complètes on ne travaillait pas, parce que ça serait contre le règlement. Les autorités pensaient que les bateaux dans la bouche de l'Escaut seraient assez vite à leur destination. Ça n'a pas correspondu à la réalité "

(de Nieuwe Gazet-libéral-8/I/65)

Pourtant autour d'eux c'est l'hostilité. Le secrétaire du syndicat socialiste parle de "politique de sabotage" (de Nieuwe Gazet 8/I/65). Le Président de la Centrale Chrétienne parle de "bon sens" à propos de la réquisition (Gazet van Antwerpen-catholique-8/I/65). Et le quotidien socialiste Volksgazet, 8/I/65, pavoise parce que "après la reprise du travail, le port d'Anvers fonctionne comme toujours" tout en lançant des appels au civisme aux "milliers de fonctionnaires engagés directement dans le conflit (10/I/65). Le patronat menace de sanctions.

Huit jours plus tard les mêmes socialistes constatent qu'il "n'y a aucune raison de poursuivre la grève sur le tas" (Volksgazet 14/I/65). La grève s'effiloche peut-être, mais le 20 janvier les journaux parlent encore " d'activité restreinte à Anvers". On ignore jusqu'où cela a duré; quand un mouvement gêne syndicats patrons et gouvernement, on l'enterre proprement. Mais nul doute que parmi les travailleurs du port, la leçon n'ait été bien comprise et qu'une autre forme de solidarité

ne soit apparue- bien différente de l'appartenance syndicale- disponibles pour d'autres luttes même lointaines.

UN BREF COMMENTAIRE: (d'un camarade hollandais)

Cette grève du personnel des vannes et des ponts était dès le début une grève officielle, proclamée par un syndicat et avec tous les caractères d'une lutte syndicale. La chose la plus importante c'est à mon avis, cette divergence entre la façon de répondre du syndicat aux mesures gouvernementales et la façon dont les ouvriers eux-mêmes auraient voulu répondre. Autre chose, très significatif, c'est le fait que le chef national de la Centrale Chrétienne veut l'intervention gouvernementale parce que les points de vue du syndicat chrétien d'Anvers, le conseil municipal, le syndicat travailliste, et la Fédération Maritime (les patrons) restent insolubles. On peut comparer ça avec la position des travaillistes (bien caractérisée par "de Nieuwe Gazet" qui dirige l'attention de ses lecteurs sur le fait que les syndicats travaillistes participent au gouvernement) et cela contient tous les dessous des événements. Si on peut dire que les dernières luttes en Belgique ont un caractère moins politique que celles de la grande grève de 60-61, ce n'est que juste dans un certain sens, pas dans tous les détails. L'idéologie étatiste des travaillistes est décisive dans leur attitude et leur position. Le vrai caractère d'un syndicat (n'importe lequel) joue son rôle aussi dans l'attitude de la Centrale Chrétienne vis-à-vis de la mobilisation des ouvriers, que le syndicat des fonctionnaires publics à Anvers condamne, mais qui, aux yeux de la Centrale Chrétienne est quand même la dernière sagesse et le dernier mot.

Imaginons la réunion où le secrétaire du syndicat propose la reprise du travail, mais avec la restriction qu'on va travailler lentement et selon le règlement. (de Nieuwe Gazet-libéral 8/I/65). La restriction fut ajoutée et proposée par les ouvriers. Ca veut dire que les chefs, même les chefs du syndicat local qui sont plus proches des ouvriers que les chefs nationaux, n'avaient pas pensé à ça. De l'autre côté se trouvaient les ouvriers qui voulaient aller en prison. Entre ces deux positions la grève sur le tas était le seul compromis possible. Un compromis qui pour le syndicat local d'Anvers, était nécessaire pour garder sous son contrôle les ouvriers de son organisation.

LA GREVE DES OUVRIERS PETROLIERS

C'est le lundi 11 janvier que la grève a commencé dans l'industrie du pétrole, les grévistes de la capitainerie du port étant toujours réquisitionnés. Etant donné que 60% des raffineries belges ont leur siège à Anvers, il est facile d'établir un rapport entre ces deux faits, soigneusement dissociés dans toute la presse. Il ne fait aucun doute que la C.G.S.P. d'Anvers, ulcérée d'avoir été battue de vitesse par le syndicat chrétien, n'ait voulu prendre aussitôt sa revanche dans un secteur où elle est majoritaire et à la faveur de circonstances favorables, quitte à étouffer ou à faire perdre de vue ce qui se passait encore dans le secteur de la capitainerie du port; certes ce ne fut pas la seule cause de cette grève. Mais l'enchaînement des faits est trop flagrant pour ne pas être souligné.

La revendication des travailleurs était celle d'une augmentation de 5.25 F.B. à l'heure, soit environ 19% du salaire horaire. Les patrons de leur côté étaient disposés à accorder une augmentation de 10% du salaire-horaire, répartie sur deux ans. Dans sa mission de "conciliation" le ministre Servais proposa une augmentation de 13,7% répartie sur deux ans, soit en 1965, 4.25 F.B. d'augmentation plus 0.5% d'amélioration de la pension complémentaire et pour 1966 2.75 F.B. d'augmentation plus une demi-semaine supplémentaire de salaire prime d'ancienneté. Au total l'augmentation

aurait été de 9,85% en première année et de 5,9% en seconde année, soit au total 15,75% disent les patrons et certains syndicalistes, tant chrétiens que socialistes. Ces propositions transactionnelles du gouvernement ont été approuvées à une forte majorité (75 à 80%) par les travailleurs syndiqués de l'industrie pétrolière de Bruxelles, Liège et Gand. Mais à Anvers où travaillent plus de la moitié des ouvriers des raffineries et des services de distribution du pétrole, elles ont d'abord été rejetées pratiquement à l'unanimité de la réunion des syndiqués FGTB et CSC, assemblés ensemble dans le cinéma Majestic. Or, ces syndiqués sont loin d'être la base des ouvriers pétroliers. Ils représentent l'ensemble des délégués syndicaux des grandes entreprises pétrolières (Caltex, BP, Esso, S.I., B.P., R.B.P. Gulf et Albatros). Ces délégués, sous la pression de la base, ont avancé deux arguments que, par suite ils ont renié:

1°/ l'accord Servais prévoit une "programmation sociale" étendue sur deux ans, alors que les syndiqués voulaient que la convention ne soit valable que pour une seule année.

2°/ l'augmentation du salaire-horaire de 5.25 F.B. n'avait pas été accordée pour 1965.

Commentant cette réunion "La Gauche" (gauche socialiste) écrit:

" à la fin de la réunion les syndiqués votèrent avec leurs pieds en quittant en bloc la salle et les dirigeants syndicaux, le citoyen Van Uytent (C.G.S.P.) Mortelmans (C.S.C.) ne purent que constater qu'ils avaient de cette façon clairement exprimé leur volonté de poursuivre le combat " (sic).

Des controverses ont opposé les partis sur l'orientation politique de la grève (tout comme celle du port d'Anvers) juste avant les élections.

C'est un fait que l'ancien chef de cabinet de l'ex-ministre libéral des Affaires économiques M. Vander Schueren est un des grands manitous de la Fédération pétrolière belge. Certains affirment que ce "patron de combat" a délibérément durci sa position afin de provoquer la grève et de causer des difficultés au gouvernement à la veille de la période électorale. C'est ici également que deux ordres contradictoires apparaissent dans la naissance du mouvement. D'une part, la direction syndicale socialiste d'Anvers prend prétexte des revendications légitimes des ouvriers pétroliers, mais elle oriente le conflit dans le sens et au moment voulu pour surprendre et dépasser l'organisation syndicale chrétienne. D'autre part, le vif mécontentement des ouvriers pétroliers en dehors de toute référence au climat "néo-capitaliste" etc... s'amplifie à la vue et par la confrontation qui lui sont données par le mouvement de la capitainerie du port. Les grévistes font le raisonnement suivant, sans tenir compte qu'ils sont ou qu'ils deviendront le jouet de l'organisation syndicale socialiste: ce que 850 travailleurs hiérarchisés de façon rigoureuse ont pu faire, pourquoi ne le ferions-nous pas? C'est cela le véritable processus psychologique de la maturation de la grève dans le secteur pétrolier.

Pour courtoisie qu'elle fut, la grève du pétrole n'en a pas moins été marquée par des incidents symptomatiques. Les provocations patronales n'ont pas manqué surtout à Anvers, dès le début de la grève (notamment le sabotage suspect d'un réservoir de mazout). A Vilvorde (banlieue de Bruxelles) le premier jour de la grève, un camionneur privé avait déjà cherché à s'approvisionner en essence en prétextant qu'il travaillait pour l'armée et en se faisant accompagner de son fils, un parachutiste démobilisé qui était armé et en uniforme.

Dès le début du mercredi (3ème jour de la grève) des convois de trente à quarante camions citernes ont régulièrement pris le départ depuis les raffineries anversoises, précédés et suivis d'une escorte de gendarmes motorisés. En principe ces convois devaient assurer le ravitaillement en huile lourde des services considérés comme "besoins vitaux". En pratique, ils véhiculaient tous les produits finis en général, y compris l'essence et le mazout vers les quatre coins du pays. La gendarmerie s'associait donc à une entreprise pure et simple de briseurs de grève. Cela ne doit pas surprendre du gouvernement actuel, mais qu'ont dit les citoyens socialistes

mandataires et députés, qui ont sagement voté le renforcement des "forces de l'ordre" y compris le citoyen Major de la FGTB d'Anvers?

Voici quelques extraits de journaux:

Gazet Van Antwerpen (catholique) 14/I/65: ..." Au quai d'Herbouville à Anvers, où une grande partie de l'industrie pétrolière est concentrée, on était témoin des difficultés entre les piquets de grève et la police. Les piquets de grève contrôlaient les camions de pétrole qui arrivaient. Il fallait que les conducteurs possèdent une autorisation du comité syndical de leur ville d'origine ou de destination, déclarant que l'essence qu'on venait chercher était destinée à un besoin vital (hôpitaux, service électrique, etc.). La police dirigeait quelques camions à travers les piquets, sans que les grévistes aient l'opportunité de contrôler les papiers. Les grévistes étaient furieux. Enfin, ils ont fait rouler un wagon de pétrole devant l'entrée des usines pour barrer la route aux camions"

Volksgazet (socialiste) 14/I/65: ..." le long du canal de Willebrouck des grévistes ont attaqué des camions de pétrole. Un pétrolier dans le canal avait cherché ces camions et était prêt à continuer ce travail. Des délégués syndicaux demandaient que tout ça fut stoppé immédiatement. On refusa; une centaine de grévistes dégonflaient les pneus des camions et ouvraient les robinets pour vider les réservoirs. L'essence flottait dans la rue. Ensuite on jeta les clefs des voitures dans le canal de Willebrouck. Quand on comprit que deux camions citernes étaient déjà partis, on commença la poursuite. On les força de stopper et leur sort fut le même que celui des autres ..."

La presse hollandaise- 15 janvier: pas d'accord dans l'industrie pétrolière belge. La distribution ne fonctionne plus. L'attitude des grévistes devient plus dure par suite de l'attitude de la gendarmerie qui a protégé divers camions citernes qui arrivaient aux raffineries pour être chargés. On a vidé un réservoir de deux millions de litres. Maintenant une des plus grandes raffineries est gardée par la gendarmerie en tenue de bataille. Des grévistes ont jeté des planches à clous sur la route de Lierre à Malines pour interrompre la circulation des camions citernes.."

Dans la plupart des raffineries, en s'appuyant sur le travail des jaunes du personnel de maîtrise et celui des camionneurs privés, la gendarmerie a protégé les briseurs de grève. Quant aux syndicats, fidèles à une tactique de diversion qui leur est commune, ils ont discuté pendant cinq jours de la définition des "besoins vitaux" (I) alors qu'ils se refusaient systématiquement à l'organisation même de la grève, en ne prévoyant, ou en sabotant les piquets de grève à la sortie des raffineries. Ces rares piquets qui se sont opposés à la sortie des camions-citernes n'ont jamais dépassé une dizaine d'hommes (ce qui montre aussi que les travailleurs faisaient confiance aux syndicats pour mener la grève). Et le vendredi matin, après 5 jours de grève, les grévistes ont voté la reprise du travail sur la base de la transaction Servais et à la majorité de 57% des mandats représentés à cette deuxième réunion. On peut se demander à quelles manœuvres le front commun FGTB-CSC au sommet, s'est livré pour obtenir un tel effet de lassitude et de découragement alors qu'une importante minorité (43% des grévistes) réclamait encore ouvertement la poursuite de la grève.

(I) la définition des "besoins vitaux" par des discussions entre syndicats et gouvernement (ceci étant prévu par une loi) montre que dans la grève, le contrôle de la grève échappe à la base (travailleurs et même militants syndicaux de base); le comité de grève, même sous contrôle syndical se trouve dépossédé de son pouvoir essentiel de gestion de la production pour satisfaire des nécessités vitales, tâche à laquelle tout comité de grève se trouvait obligatoirement confronté. Ce pouvoir social, retiré aux patrons du fait de la grève se trouve ainsi repris par l'appareil syndical et gouverne mental. On peut rapprocher de ce qui s'est passé en France lors de la dernière grève de l'EDF. Il y aurait aussi une étude à faire sur le sens bureaucratique de telles mesures

LIAISONS et INFORMATIONS:

Réunion Inter-Entreprise-Paris- 13 mars 1965
23 présents-

I- Informations d'entreprise: jamais tout n'a été aussi calme.

Jeumont-Schneider - constructions électriques- St Denis)

légère augmentation octroyée par la direction sans revendication. Voici les nouveaux taux horaires de base dits "taux d'affutage" (ajouter en moyenne 30% pour le boni):

manoeuvre de 2.71 à 2.75	P.2 de 2.95 à 3.50
O.S. de 2.25 à 2.52	P.3 de 3.50 à 3.98
P.I. de 2.60 à 2.95	

Renault-Billancourt: la direction continue toujours la rationalisation de la production certaines phases de la fabrication qui nécessitaient plus de 100 ouvriers ont lieu maintenant avec une dizaine seulement à cause de l'introduction de nouvelles machines. Avec moins de personnel la production s'accroît. Il en résulte un surplus de main d'oeuvre qui est employée à différents travaux (entretien des bâtiments, balayages, etc..) dans des ateliers différents, avec des horaires variés. Les organisations syndicales comme à leurs habitudes dans de pareils cas sont silencieuses et ignorent ou font semblant d'ignorer les conséquences de l'automatisation pour la classe ouvrière.

Dans un atelier, une centaine d'ouvriers manifestaient pour l'obtention des 40 heures; chez Renault, comme dans presque toutes les grosses boîtes le PC fait circuler des listes de pétitions pour la paix au Viet-Nam mais toutes ces actions font partie du folklore syndical que les ouvriers exécutent par habitude mais sûrement pas par conviction. Ce qui préoccupe actuellement les ouvriers (les OS particulièrement) c'est cette atmosphère écrasante où ils sont rejetés d'ateliers en ateliers avec aucune certitude d'avoir une place stable.

Sud-Aviation: Après l'échec de la grande campagne de revendications qui devait avoir lieu sur le plan national, la CGT essaye de camoufler son fiasco en faisant débrayer les gars atelier par atelier, cela d'abord commença à Suresnes où certains débrayages atteignaient 2 heures, à Courbevoie cela va moins loin, et les 3/10èmes suffisent. Si à Suresnes, les bureaux sortent, à Courbevoie il n'en est pas question. Avec les grèves tournantes apparaissent les revendications catégorielles et d'ateliers. Les responsables syndicaux ont d'ail leurs beaucoup de mal à trouver des revendications pour chaque atelier et aboutissent à demander de nouvelles primes (comme s'il n'y en avait pas assez) ou des aménagements de vestiaires etc... Les autres syndicats se sont désolidarisés. Quant aux ouvriers, ils débraient toujours, mais de moins en moins convaincus; certains ateliers font un débrayage et malgré les supplications de la CGT ne recommencent plus. D'autres ne débraient pas du tout.

Huiles Labo : Les heures supplémentaires ont été supprimées, mais l'horaire de base reste 40 heures. La production de base reste l'huile moteur mais il semble que la direction cherche une orientation vers les produits d'entretien (lessives, détergents).

2 PRO CHAINE REUNION des camarades de Paris
Samédi 24 avril 1965 - Heure et lieu habituels.

3/ Y a-t-il une récession en France?

/plus

Un camarade présente un ensemble de faits récents montrant dans certaines branches (textile, ménager, automobiles) la réduction ou la fermeture des entreprises. Quelles conclusions en tirer? Le gouvernement prétend agir par le canal du blocage des prix et des crédits bancaires pour réduire la consommation (c'est-à-dire pour l'orienter vers d'autres secteurs par exemple militaires) ou forcer les entreprises trop petites à disparaître ou à fusionner avec les grosses pour faire face à la concurrence dans le Marché Commun. Le patronat semble divisé, face à ce qui paraît une offensive du capitalisme bancaire qu'une crise réelle; en même temps se mêlent d'autres courants: petite guerre au sujet d'un contrôle de plus en plus étroit de l'Etat, nationalisme économique contre "l'invasion" (sic) des capitaux américains, etc.. De la discussion il apparaît que les camarades sont peu préparés à aborder de tels problèmes; certains jugent ces discussions inutiles, d'autres y répondent d'une manière sommaire et expéditive. Le problème ainsi posé c'est à chacun d'essayer de mettre par écrit ce qu'il en pense pour que la discussion puisse se poursuivre si cela intéresse les camarades.

4/ Rectificatif à I.C.O. mars 1965 N° 37, p.13 Hollande, dernière ligne. lire "salaires supplémentaires" et non "horaires supplémentaires". de même dans le cours de l'article.

5/ A propos des publications

A la suite d'une intervention à une réunion d'I.C.O. un camarade a envoyé le texte qui suit Cet article a entraîné une "chaude" discussion entre les camarades qui préparent le bulletin. Voici les positions :

- a) je suis en désaccord avec cet article et je dis non, à sa publication
- b) Certains camarades se réservent de revenir sur cet article qui s'il contient des points valables peut tout aussi bien se retourner contre son auteur. Cela est très facile à prouver.
- c) autant qu'une critique des publications il constitue aussi une critique d'une certaine conception d'ICO à laquelle nous essayons d'échapper sans pour autant y parvenir entièrement.
- d) naturellement plus que d'accord avec ce texte qui se tient dans le ligne des textes définissant ICO à la dernière page.

Certains camarades ont qualifié à l'avant-dernière réunion, de presse traditionnelle l'ensemble des bulletins publiés par divers groupes révolutionnaires. Ce jugement a suscité les protestations d'autres camarades pour qui "presse traditionnelle" désigne exclusivement la presse officielle à gros tirage. Mais le caractère traditionnel d'une publication ne peut se juger d'après le nombre des exemplaires diffusés. En réalité, bien que s'adressant à un public plus restreint, les divers journaux et bulletins "révolutionnaires" méritent tout aussi bien ce titre.

Voix Ouvrière, Le Monde Libertaire, Pouvoir Ouvrier, Le Combat Syndicaliste ne paraissent pas quand ils ont quelque chose à dire, ils tombent à périodicité fixe, pour assurer une permanence et une régularité factices; parce qu'ils servent d'étendards à différentes boutiques qui se croient obligées d'offrir à leur clientèle l'image d'une stabilité sans défaillance. Il s'agit d'exister coûte que coûte, de pisser de la copie, de "faire des abonnés". L'idée que si cette publication reste le travail de rédacteurs spécialisés, elle peut aussi bien cesser d'exister, n'effleure pas ces journalistes: leur bulletin n'est pas destiné à devenir un moyen d'expression, un lieu de confrontation, il est le véhicule de la bonne parole. C'est là qu'une fois par mois, des penseurs patentés viennent déverser leur prose pour l'édification des masses.

A ce qu'il y a de rituel dans la publication, correspond le rabâchage dans le contenu. Chacun observe les événements pour ramener son couplet sur la

"nécessité d'un authentique parti révolutionnaire" ou "le besoin d'une active propagande libertaire", etc.. etc.. on peut faire l'expérience de rapprocher des numéros parus à des périodes différentes du même bulletin: l'uniformité est frappante: culte des ancêtres (Marx ou Bakounine, Lénine ou Sébastien Faure) litanies, évocation d'un "passé glorieux", radotages auto-satisfaits, comment ne pas se sentir accablé d'ennui devant ce débordement de prose insipide?

L'aboutissement de cette presse est bien digne du reste: tantôt ces bulletins vont échouer dans les boîtes à lettres d'abonnés professionnels qui, submergés par le nombre de journaux qu'ils reçoivent, n'en lisent point; pour d'autres cette lecture a quelque chose de rituel, ils aiment à retrouver un ronronnement familial, à absorber leur dose périodique de léninisme ou d'anarchisme.

Maintenue artificiellement par des boutiques, s'adressant exclusivement à des initiés (un salarié sans connaissance de ces chapelles y rencontre-t-il l'écho de ses propres problèmes?) creuse, radoteuse, cette presse offre bien l'image de la sclérose; les problèmes vivants en sont totalement absents. Où peut-on y trouver une différence fondamentale avec la presse "de gauche". Il s'agit dans tous les cas de convaincre, de faire adhérer. Les boutiques sont diverses, mais les procédés identiques, et le conformisme toujours présent.

ooooooo

FINANCES: (arrêté au 15/3/65)

Janvier:

	<u>Recettes</u>	<u>dépenses</u>	
En caisse	793.83	frais d'envoi 8/1/65	21.27
Abonnements	95.70	impressions couverture	725.-
Vente bulletins	36.75	tirage bulletin février	135.62
Contributions	234.12	frais d'envoi 30/1/65	22.85
	<u>1160.40</u>		<u>904.74</u>

Février

	<u>Recettes</u>	<u>dépenses</u>	
En Caisse	255.66	taxe ccp	5.-
abonnements	45.-	tirage bulletin mars	144.59
remboursement	20.-		
contributions	101.10		
	<u>421.76</u>		<u>149.59</u>

Mars

	<u>Recettes</u>	<u>dépenses</u>	
En caisse	272.17	frais d'envoi	17.34
abonnements	20.-		
vente bulletin	2.50	en caisse	387.17
contributions	109.84		=====
	<u>404.51</u>		

D'UNE LETTRE D'UN CAMARADE DU MAROC

24 Mars 1965

"....Il fait très beau au Maroc. Le ciel bleu, le soleil, le sang dans les rues. Des cadavres par terre, des blessés dans tous les quartiers. De temps en temps, on entend des coups de feu. Des mitraillettes de nos soldats perfectionnés. On voit bien qu'ils ont été dans des écoles françaises ou allemandes. Ils ont fait des dizaines de morts et des centaines de blessés. La situation est grave surtout à Casablanca. Des collégiens ont manifesté hier contre la décision du ministère de l'éducation nationale de renvoyer les élèves de 16 ans qui sont en classe de troisième et ceux de 18 ans qui n'ont pas leur bac. Il y a eu des coups de feu; les manifestants affolés ont brûlé une dizaine d'autobus, blessé une cinquantaine de policiers, cassé les vitrines du boulevard, ouvert la prison civile de Casa et libéré plusieurs détenus. Dans la journée, il y aurait des prisonniers en pyjamas qui se promenaient en ville. Les manifestants ont coupé les fils téléphoniques. Tous les quotidiens ont été saisis par les journaux du gouvernement. Il y a eu des milliers d'arrestations. Il y a le couvre feu à Casa de 9 heures du soir à 6 heures du matin. On a arrêté tous les membres de l'essentiel de l'Union Marocaine des étudiants. La police a violé de jeunes lycéennes. Je ne vois pas comment cela va se terminer ou s'il y a bien une fin

oooooooooooooooooooooooooooo

ICO a publié plusieurs brochures toujours disponibles :

- ESPAGNE 62 (en collaboration avec Noir et Rouge)
- RUSSIE (témoignage et critiques)
- NANTES-STNAZAIRE (critique de l'Appel de Nantes)

Ces textes sont toujours disponibles - envoi contre versement de 1 F pour chaque exemplaire au ccp d'ICO.

oooooooooooooooooooooooooooo

BULLETINS D'ENTREPRISE

La Voix Ouvrière (bulletin du groupe ouvrier Cockerill Ougrée)
Frankin 285 Rue St Gilles Liège Belgique

Bulletin Assurances Générales (demander à ICO)

Démocratie Ouvrière (bulletin d'entreprise Rhône Poulenc à Choisy Roi)
(nous reparlerons de ce bulletin)

Ce que nous sommes, ce que nous voulons.

Le but de notre regroupement est de réunir des travailleurs qui n'ont plus confiance dans les organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis ou syndicats.

Les expériences que nous avons faites nous ont montré que les syndicats actuels sont des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation. Ils servent d'intermédiaires sur le marché du travail, et utilisent nos luttes pour des buts politiques et non pour les épauler et les coordonner.

C'est pourquoi nous pensons que c'est à nous-mêmes de défendre nos intérêts et de lutter pour notre émancipation. Mais nous savons que nous ne pouvons le faire d'une façon efficace en restant isolés. Aussi cherchons-nous à créer des liaisons effectives directes entre les travailleurs, syndiqués ou non, de différentes usines, entreprises ou bureaux. Ceci nous permet de nous informer mutuellement de ce qui se passe dans nos milieux de travail, de dénoncer les manœuvres syndicales, de discuter de nos revendications, de nous apporter une aide réciproque.

Cela nous mène, à travers les problèmes actuels, à mettre en cause le régime et à discuter les problèmes généraux, tels que la propriété capitaliste, la guerre, ou le racisme. Chacun expose librement son point de vue, et reste entièrement libre de l'action qu'il mène dans sa propre entreprise.

Dans les luttes nous intervenons pour que les mouvements soient unitaires, et pour cela, nous préconisons la mise sur pied de comités associant de façon active le plus grand nombre de travailleurs, nous préconisons des revendications non hiérarchisées, et non catégorielles, capables de faire l'unanimité des intéressés. Nous sommes pour tout ce qui peut élargir la lutte et contre tout ce qui tend à l'isoler. Nous considérons que ces luttes ne sont qu'une étape sur le chemin qui conduit vers la gestion des entreprises, et de la société, par les travailleurs eux-mêmes.

informations correspondance ouvrières

(Regroupement Inter Entreprise)

Correspondance : **P. BLACHIER**, 13 bis, Rue Labois-Rouillon - PARIS-19°

Abonnement : **Un an - 12 numéros : 5 F.**

Versements : **I. C. O., c. c. p. 20.147.54 PARIS**

RONEOTE à l'adresse ci-dessus

Le Directeur de Publication

P. BLACHIER